

## **INTERDICTION D'ARROSER MAINTENUE À JOLIETTE, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, SAINT-THOMAS ET SAINT-PAUL**

En raison d'un problème technique survenu à l'usine de traitement de l'eau, la Ville de Joliette interdit totalement l'arrosage des pelouses, le remplissage des piscines, le lavage des véhicules et des bâtiments à ses abonnés du réseau d'aqueduc, et ce, jusqu'à nouvel ordre. L'usage des systèmes automatiques d'arrosage pour les pelouses est également prohibé.

Notons toutefois que les résidents sont autorisés à arroser les jardins, les plates-bandes, les aménagements paysagers et les plantations récentes d'arbres et d'arbustes mais seulement en utilisant des arrosoirs manuels ou un tuyau muni d'un dispositif à contrôle manuel. L'arrosage des nouvelles pelouses est aussi autorisé à la condition de se procurer un permis gratuit au service d'Aménagement du territoire, 614, boulevard Manseau.

Les municipalités desservies par l'usine de Joliette, à savoir Saint-Thomas, Saint-Paul ainsi que la Ville de Notre-Dame-des-Prairies sensibilisent également leur population respective à la situation.

De son côté, la Ville de Joliette fait sa part en arrêtant les systèmes d'arrosage du gazon de la place Bourget, de la bibliothèque Rina-Lasnier et du boulevard Manseau.

La Ville de Joliette doit recourir à ces mesures exceptionnelles en raison d'un incendie mineur ayant éclaté le vendredi 18 juin en matinée à l'usine de traitement de l'eau située à proximité du pont Chevalier. Le feu qui semble d'origine électrique a forcé la mise hors service temporaire des ozoneurs utilisés lors du processus de traitement de l'eau. Des expertises sont en cours pour déterminer l'origine du problème afin d'apporter les correctifs nécessaires.

### **L'eau est toujours potable**

Il faut cependant noter que malgré l'absence de ces équipements, l'eau du réseau d'aqueduc peut être consommée en toute sécurité. Il est toutefois possible que certains remarquent une odeur ou un goût terreux.

La Ville de Joliette s'excuse pour les inconvénients que cette situation peut entraîner et remercie les abonnés du réseau d'aqueduc pour leur compréhension et leur collaboration.

Source : Yvon Fréchette  
Agent de communication  
Ville de Joliette  
450 753-8189 [yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca](mailto:yvon.frechette@ville.joliette.qc.ca)